Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901987-20260313-2026_2_08-DE

MAIRIE

DE

PLOUIDER

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUIDER
N° 2026-2-08

Séance du 13 mars 2026

Date de convocation : 9 mars 2025

Membres en exercice :	**16**
Présents :	**12**
Procuration :	**1**
Votants :	**13**

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, le Conseil Municipal de PLOUIDER, est convoqué en Mairie, pour le treize mars deux mil vingt-six.

L'an deux mil vingt-six, le treize mars, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de PLOUIDER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. René PAUGAM, Maire.

Etaient présents : M. PAUGAM René, Maire - M. ABIVEN Daniel - Mme LAGADEC Marylène - M. SIMON Stéphane – Mme Karine CORLOSQUET - M. MAZE David, adjoints au Maire - Mme LE LUHANDRE Marie-Yvonnick - M. SIMON Bernard - Mme SEGALEN Nathalie - M. GUEGUEN Maxime – M. LE JEUNE Clément – M. Pierre BOSSARD

Etaient absents : M. Tristan MERCIER - Mme BESSON Camille a donné pouvoir à Mme SEGALEN Nathalie - Mme Carine WIERZBICKI - M. BIHAN-POUDEC Dimitri -

Secrétaire de séance : Mme Nathalie SEGALEN

Budgets primitifs pour 2026

COMMUNE

Mme Marylène LAGADEC, adjointe en charges des finances, présente le budget primitif communal en y apportant les détails nécessaires, répertoriés en chapitres de la section de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 1 320 250,00 €.

Elle donne également lecture, par opération, de la section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 1 511 836,33 €.

■ Les dépenses d'investissement se décomposent en un montant de : 42 033.05 € de restes à réaliser et 1 469 803.28 € de propositions nouvelles.

■ Les recettes d'investissement se décomposent en un montant de : 16 512,00 € de restes à réaliser et 1 495 324,33 € de propositions nouvelles.

LOTISSEMENT COMMUNAL « LES AJONCS »

Mme Marylène LAGADEC, adjointe en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2026 du lotissement communal « Les Ajoncs », répertoriés en chapitres de la section de fonctionnement : 504 233.53 € en dépenses et 923 845.78 € en recettes qui est en suréquilibre.

Elle donne également lecture de la section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 793 542.16 € par un emprunt de 349 413,63 €.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 029-212901987-20260313-2026_2_08-DE

MICRO CRECHE

Mme Marylène LAGADEC, adjointe en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2026 pour la micro crèche, répertoriés en chapitres de la section de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 244 168,00 € en dépenses et en recettes.

Elle donne également lecture de la section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 4 521,19€.

Le Conseil Municipal, doit se prononcer pour :

- ADOPTER les budgets primitifs 2026 tels que résumés ci-dessus.

➥ Adoption : à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Le Maire

MAIRIE de PLOUIDER
29 (Finistère)